L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS

Nouveau, No 72, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI MATIN, 24 NOVEMBRE.

INSTITUTION LOCQUET.

Pensionnat, demi pensionnat et externat

POUR JEUNES DEMOISELLES,

129 et 201 rue de Camp, entre les rues Julie et St. Joseph.

LA réouverture de cette classe pour cette institution aura lieu le lundi 2 octobre prochain.

Comme par le passé, toutes facilités sont accordées pour que la famille et le directeur aient la plus complète confiance dans l'éducation morale et intellectuelle de la jeunesse confiée à leurs soins.

L'enseignement de la musique sera continué par Mme F. Locquet avec l'aide de professeurs distingués.

Les personnes qui ont confié leurs filles aux soins de Mme LeRoy, tant de la ville que de la campagne, qui ont manifesté le désir que la même direction fut maintenue à cette institution, peuvent être assurées que rien ne sera négligé de la part de la nouvelle directrice pour mériter leur confiance.

Mme Locquet espère qu'un court exposé des études des enfants en rendra demande une connaissance de suffisante pour le but de l'institution dans le développement progressif qui leur est accordé, la direction encouragée par ces facilités propose de faire un nouveau pas en avant par la création d'une classe d'adultes. Cette nouvelle classe sera sous la direction d'un professeur spécial.

Pour de plus amples informations, s'adresser à l'institutrice. Des prospectus seront délivrés. 30 sept 3m

INSTITUT ST-CHARLES,

POUR LES DEMOISELLES

Dirigé par Mme C. Macé,

RUE BOURBON,

Vis à vis de l'Opéra.

LES cours ont recommencé dans cette institution le 4 de courant.

Comme on a pu s'en convaincre par les examens qui ont eu lieu dans cet institut, à la fin de l'année scolaire, les jeunes élèves sont toutes les jours plus encouragées par une bonne direction et par des professeurs distingués.

Mme Macé ne s'entoure que de professeurs d'élite, capables de seconder dans l'éducation morale et intellectuelle de la jeune fille les vues de la directrice.

Les arts d'agrément sont cultivés, on le sait, à des professeurs habiles.

Note—Une classe de solfège commencera le 1er octobre sous la conduite de M. A. Bevis.

Pour plus amples informations et pour des prospectus s'adresser à l'institut. 19 sept—3m

INSTITUTION

DE JEUNES DEMOISELLES

SOUS LA DIRECTION DE

Mme CHARPAUX,

289, rue du Chemin du Bayou, près Claiborne

LA DIRECTRICE de cet établissement fait savoir à ses élèves que les cours réguliers recommenceront le 2 octobre.

Les parents des élèves apprendront avec plaisir que les premières classes de français sont confiées à Mme S. Rivière.

Cette maison d'éducation fondée en 1845, possède des plus spacieux, bien aérées, dans le quartier le plus sain de la ville, tout près des cars de l'Esplanade et de sorte rien à désirer pour le bien-être des pensionnaires. De belles arbres ombragent la cour et le jardin.

De bons professeurs d'anglais sont attachés à l'établissement.

La classe est enseignée par M. et Mlle Charpaux qui y consacrent tout leur temps.

Les cours sont gratuits.

On peut se procurer des prospectus chez Thomas Gros, libraire, rue du Canal, et au magasin de piano, rue Royale.

INSTITUT ST LOUIS

POUR LES DEMOISELLES

Dirigé par Mme DERON,

..... *RUE DAUPHINE* 375

ON peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement ou chez les principaux libraires. 3août—1an

Collége Commercial de Dolbear,

Au coin des rues Camp et Commune,

Dans la belle et vaste bâtisse Story.

CE Collége est constamment ouvert et a d'habiles professeurs. Il est établi en tout et tout ce qu'il faut pour donner aux jeunes gens une éducation commerciale dans cette ville et dans tous les Etats du Sud des plus complètes et des meilleures pour les jeunes gens qui veulent se mettre au COURANT DE LA TENUE DES LIVRES, de l'écriture, de l'arithmétique, de l'anglais, d'espagnol, du dessin. Une section complète qui met quiconque a suivie de ces cours à même de faire face à toutes les affaires. Les parents peuvent donner à leurs enfants les soins et les connaissances qui mettent à même de réussir dans le monde. Nous invitons le public à venir visiter notre établissement. RUFUS DOLBEAR,

Président.

Bitters Hongrois de Lukach,

ET SCHNAPPS AROMATIQUE

DE LUKACH.

SUPERIEURS à toutes les autres connues à ce jour et ce qu'on a vu au Nord comme au Sud. Le remède souverain contre l'indigestion, qu'on nous en fasse ou non un reproche, nous le disons et le répétons, affirmant par pour faire un article ordinaire. Les personnes qui en font usage depuis trois mois ne voudront reconnaissant du public Soon, mais le voudront reconnaissant du public. Chaque paquet a de plus, à l'intérieur, un certificat de la Société de Médecine de Paris. Les ordres seront reçus promptement et avec soin.

Il les 62, rue Commune

VENTES A L'ENCAN

Succession de Madeleine d'Aquin—No 2,567—Vente pour cédérer au partage—Terrain à dans le 2me District,

PAR RENÉ GUTIERREZ, encanteur,

Bureau No 91 rue de Chartres.

LE 21 décembre prochain, à midi, à la porte de l'Hôtel de Ville, il sera vendu par le ministère soussigné, un terrain situé dans le 2me District de cette ville, sur le côté nord de la rue Bourbon, entre les rues Dauphine et Bienville, à 120 pieds de distance de la rue Bienville, et mesurant 40 pieds de front sur la rue Bourbon, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Ce terrain est borné en arrière par un terrain appartenant à la succession de Mme Pierre Foulon.

Conditions—Un tiers comptant, le solde en deux paiements égaux à 12 et 24 mois, avec intérêt à 8 par cent par an, hypothèque spéciale sur le terrain vendu, et caution solidaire à satisfaction du vendeur.

Les frais de mutation sont à la charge de l'acquéreur.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à l'encanteur. 19 nov—1m

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

ONZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à son charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Montant des risques pour l'année expirant le 31 août 1865, y compris différences aux capitaux de l'année précédente.....$ 6,000,000 00

Sur les risques d'incendie.....$ 2,000,000 00
Sur les risques de rivières..... 4,000,000 00
Sur les risques des chemins..... 161,297 71

Total des primes.....$ 6,161,297 71

En moins—Primes non expirées le 31 août 1865.....$ 2,000,000 00
Primes remboursées..... 37,297 71

2,037,297 71

Montant net des primes du 31 août 1865..$ 4,124,000 00

Montant net des primes du 31 août 1865..$ 4,124,000 00

Pertes payées pendant l'année:
Sur les risques d'incendie.....$ 71,299 72
Sur les risques de rivières..... 94,779 71
Sur les risques des chemins..... 16,666 17

$ 2,432 67
40,233 34

Dans.....
Escompte et Profit et Perte.....
Frais.....
Dépenses, intérêt et on moins.....

Solde net.....$ 166,168 11

L'actif de la Compagnie est comme suit:

En caisse.....$ 61,464 33
Prêts sur billets garantis.....
Dont la ville.....
Billets garantis par hypothèque.....
Billets garantis par nantissement.....
Actions de Banques.....
Effets à recevoir.....
Primes en voie de perception.....
Reçu de compagnies mutuelles.....
Dans de l'Etat.....

En notes:
Intérêts dûs et non réclamés de 1863.....$ 36,723 30
Intérêts acquises au juillet 1864.....
1865.....

Actif net.....$ 1,081 679 30

ÉTAT DE LA LOUISIANE,

Paroisse d'Orléans.

Qu'on se souvienne que le huit juin 1865, pardevant moi soussigné, juge de paix dans et pour ladite paroisse, sont comparus en personne Samuel Myers, et Paul Fourchy, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands, lesquels ayant fait serment, déclarent les choses contenues, conformément à la loi, ont déclaré que le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

Signé CHARLES SAGORY, Président.
Signé SAMUEL MYERS, Secrétaire.

Assermenté et signé devant moi, ce 8 juin 1865.

Signé E.D. MUNIER, 3me Juge de Paix.

A une assemblée des Directeurs, tenue le 8 juin 1865, il a été résolu de déclarer un dividende, ou scrip, de QUARANTE POUR CENT sur les primes à retirer de l'année pour laquelle ces certificats de scrip seront émis le 1er août prochain. Il a aussi été résolu de payer, le second lundi de juillet prochain, all pour cent d'intérêt au billets courants, sur tous les scrips émis par la Compagnie.

THOMAS A. ADAMS, Président.
GEORGE JONAS, vice-président.
WM. H. RICE, secrétaire pro. tem.

Directeurs:

Thomas A Adams	George Jones
Samuel Hall	W G Robinson
R S Symmer	C T Boddecke
H H Kennedy	H Fisher
Samuel Snethen	E Simon
A Dutilli	S S Newman
Robert Geddes	F J Swindle
Magin Fulg	F Nicol
James J Hanna	C Schneider
A G Ober	W m Richards
G W Griffen	J A Mitchell
George Kidd	E Gleizal
F F Filger	P A Foley
W H Lapsley	Thos I D'A
J N Jones	J A Simpson
C L Brosse	A S Seeling. 30mai—6mf

Compagnie d'Assurance Mutuelle DE LA LOUISIANE,

Au coin des rues Camp et Gravier,

ONZIEME ETAT ANNUEL.

Conformément à la charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Fond des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1865.....$ 2,236,711 69

Savoir—primes (Timonde.....182,981 69
do de mer.....48,913 60
do de rivière.....15,797 07

En moins, primes remboursées.....$ 3,036 24
de primes non déterminées.....31,763 00

$ 236,711 69

$ 34,799 24

$ 2,201,912 45

Montant net des primes.....$ 193,613 24
Parties payées savoir
Risques d'incendie.....$ 28,201 24
Risques des mers.....20,201 72
Risques des rivières.....5,548 19

Remboursements.....$ 10,121 27
Dix pour cent remboursement.....1,768 99
Taxes et souscription.....
Frais, profits et pertes, intérêts, commissions, escompte et intérêt accordé.....10,470 24

28,030 26

127 527 67

Montant net que la Compagnie reserve pour payer les parties non déterminées.....$ 2,604 27

L'actif de la Compagnie est comme suit

Effets pour primes.....$ 27,206 13
De pour primes et au voie de perception.....31,792 26
Primes en mains de agents et bonnes.....3,196 3
Placé en actions de chemins de fer.....22,351 00
Prêts garantis par des actions de banques.....
Prêts sur hypothèque.....12,827 76
Prêts sur nantissement.....15,644 00
En caisse.....17,564 17

Total de l'actif.....$ 130,320 49

ETAT DE LA LOUISIANE,

Le soussigné, président d'une compagnie établie dans les villes dites compagnie.

O. GAILLARD, président,

H. CASTAFORE, secrétaire.

Les dites compagnie a payé de payer SIX POUR CENT D'INTERET sur les certificats non payés de profit, à partir du 1er février prochain.

H. CASTAFORE, secrétaire.

O. GAILLARD, président.

DIRECTEURS:

J. Lorbar,	Jas A. Watts,
H. D'Aun	Ar. Mittenberger,
J. Lemore,	Jno Gaache,
Charles Bouligny	A. E. Hoyes,
A. B. Saint,	A. Vaculo Degray,
A. Marquez,	W. Avendaño,
Jr. Mallard.	

Compagnie d'Assurance mutuelle

L'UNION

de la Nouvelle-Orléans.

Huitième état annuel de la Compagnie d'Assurance de l'Union, publié ainsi que l'exigent la loi et sa charte.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1865.....$ 278,5— 1 08
Primes sur les risques de rivières..... 2,446 56
Primes sur les risques de mers..... 35,702 29

316,495 89
Ou moins, primes remboursées..... 353 64

Primes non expirées le30 avril 1864..... 117,621 4
55,775 61

Pertes payées dans le même période savoir
Pertes par les incendies..... $ 25,153 71
sur les rivières..... 14,220 40
sur les mers..... 16,729 39

Total des pertes..... 56,145 50
Ré-assurance..... 3,377 91

Dépenses au bureau et autres compagnie et intérêt.....
Taxes et licences intérieures..... 14,152 16
Primes pour ces risques..... 17,760 94
En réserve, pour risques non expirées..... 32,278 36— 134,709 66

$ 16,193 60

Dix en commun.....

Billets de capital..... 187 50
Frais payés à la république..... 3 50
Frais généraux..... 80,143 16
Effets pour primes..... 59,333 97
Solides..... 10,000 00
Actions, bons et autres garanties..... 64,232 50
Soldes à régler..... 45,000 00
En caisse..... 27,910 04
Comptes à régler traités pour primes..... 17,564 17
Propriété sbociaires..... 9,986 70

$ 316,193 60

Les profits ci-dessus ont été payés à un dividende de 10 pour cent, payable à la Banque de la Louisiane, rue Carondelet, le 1er juin 1865.

Il sera vendu, samedi 25 novembre 1865, à midi, à la porte des Représentants et des Exhibiteurs, rue de la Course, en la ville de Nouvelle-Orléans, un terrain et constructions, situé dans le 2me District de cette ville, borné en front par la rue Carondelet, entre les rues Canal et Common, ayant 40 pieds de front sur la rue Carondelet, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, et dépendant de la succession de feu Michel Fortier.

Ce terrain est borné en arrière par un terrain appartenant à la succession de feu Pierre Soulé, et en front par la rue Carondelet.

Les constructions consistent en une maison en bois, à deux étages, couverte en ardoises, et de dépendances.

Conditions—Un tiers comptant, le solde en deux paiements égaux à 12 et 24 mois, avec intérêt à 8 par cent par an, hypothèque spéciale sur le terrain vendu, et caution solidaire à satisfaction du vendeur.

Les frais de mutation sont à la charge de l'acquéreur.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à l'encanteur. 19 nov—1m

Propriétés de valeur dans le Premier District

Succession de William Parker—No 8303

PAR ALFRED BOULIGNY, encanteur,

Bureau, No 82 rue de la Douane.

LE cinq vendu, samedi le 16 décembre 1865, à midi, à la porte des Représentants et des Exhibiteurs, rue de la Course, en la ville de Nouvelle-Orléans, les propriétés appartenant à la succession de feu William Parker, savoir:

Le No 1 terme l'angle de la rue Orange et Pauline, et mesurant 30 pieds 3 pouces 7 lignes sur la rue Orange, sur 100 pieds de profondeur ou de face à la rue Pauline. Le lot No 2, contigu au précédent, mesurant 30 pieds 3 pouces 7 lignes de front à la rue Orange, sur une profondeur de 100 pieds de face à la rue Pauline. Le lot No 3, contigu au précédent, mesurant 30 pieds 3 pouces 7 lignes de front à la rue Orange, sur une profondeur de 100 pieds de face à la rue Pauline. Le lot No 4, contigu au précédent, mesurant 30 pieds 3 pouces 7 lignes de front à la rue Orange, sur une profondeur de 100 pieds de face à la rue Pauline. Les lots Nos 1, 2, 3 et 4 ci-dessus forment un carré de 120 pieds de front sur la rue Orange, sur 100 pieds de profondeur ou de face à la rue Pauline. Le lot No 5 terme l'angle de la rue Orange et Pauline, et mesurant 30 pieds 3 pouces 7 lignes de front à la rue Orange, sur 100 pieds de profondeur ou de face à la rue Pauline. Le lot No 6, contigu au précédent, mesurant 30 pieds 3 pouces 7 lignes de front à la rue Orange, sur une profondeur de 100 pieds de face à la rue Pauline. Le lot No 7, contigu au précédent, mesurant 30 pieds 3 pouces 7 lignes de front à la rue Orange, sur une profondeur de 100 pieds de face à la rue Pauline. Le lot No 8, contigu au précédent, mesurant 30 pieds 3 pouces 7 lignes de front à la rue Orange, sur une profondeur de 100 pieds de face à la rue Pauline. Les lots Nos 5, 6, 7 et 8 ci-dessus forment un carré de 120 pieds de front sur la rue Orange, sur 100 pieds de profondeur ou de face à la rue Pauline. Les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 ci-dessus forment un carré de 240 pieds de front sur la rue Orange, sur 100 pieds de profondeur ou de face à la rue Pauline. Les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 ci-dessus forment un carré de 240 pieds de front sur la rue Orange, sur 100 pieds de profondeur ou de face à la rue Pauline. Les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 ci-dessus forment un carré de 240 pieds de front sur la rue Orange, sur 100 pieds de profondeur ou de face à la rue Pauline.

Le No 1 forme l'angle de la rue Orange et Pauline, et mesure 30 pieds 3 pouces 7 lignes sur la rue Orange, sur 100 pieds de profondeur ou de face à la rue Pauline. Le lot No 2, contigu au précédent, mesurant 30 pieds 3 pouces 7 lignes de front à la rue Orange, sur une profondeur de 100 pieds de face à la rue Pauline. Le lot No 3, contigu au précédent, mesurant 30 pieds 3 pouces 7 lignes de front à la rue Orange, sur une profondeur de 100 pieds de face à la rue Pauline. Le lot No 4, contigu au précédent, mesurant 30 pieds 3 pouces 7 lignes de front à la rue Orange, sur une profondeur de 100 pieds de face à la rue Pauline. Les lots Nos 1, 2, 3 et 4 ci-dessus forment un carré de 120 pieds de front sur la rue Orange, sur 100 pieds de profondeur ou de face à la rue Pauline. Le lot No 5, contigu au précédent, mesurant 30 pieds 3 pouces 7 lignes de front à la rue Orange, sur une profondeur de 100 pieds de face à la rue Pauline. Le lot No 6, contigu au précédent, mesurant 30 pieds 3 pouces 7 lignes de front à la rue Orange, sur une profondeur de 100 pieds de face à la rue Pauline. Le lot No 7, contigu au précédent, mesurant 30 pieds 3 pouces 7 lignes de front à la rue Orange, sur une profondeur de 100 pieds de face à la rue Pauline. Le lot No 8, contigu au précédent, mesurant 30 pieds 3 pouces 7 lignes de front à la rue Orange, sur une profondeur de 100 pieds de face à la rue Pauline. Les lots Nos 5, 6, 7 et 8 ci-dessus forment un carré de 120 pieds de front sur la rue Orange, sur 100 pieds de profondeur ou de face à la rue Pauline. Les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 ci-dessus forment un carré de 240 pieds de front sur la rue Orange, sur 100 pieds de profondeur ou de face à la rue Pauline. Les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 ci-dessus forment un carré de 240 pieds de front sur la rue Orange, sur 100 pieds de profondeur ou de face à la rue Pauline.

Conditions—Un tiers comptant, le solde en deux paiements égaux à 12 et 24 mois, avec intérêt à 8 par cent par an, hypothèque spéciale sur le terrain vendu, et caution solidaire à satisfaction du vendeur.

Les frais de mutation sont à la charge de l'acquéreur.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à l'encanteur. 19 nov—1m

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

CINQUIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à son Charte la Compagnie publie l'état suivant:

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 septembre 1865.....$ 1,000,000 00

Primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1864 à 1865:
Sur les risques d'incendie..$411,428 72
Sur les risques de mers..... 21,764 44
Sur les risques de rivières..... 3,223 13—$ 236,365 29

Total des primes.....$ 243,436 29
Parties—Primes non expirées le 31 décembre 1865.....$ 74,775 00
Primes remboursées..... 6,253 83

$ 81,028 83

$ 204,969 26

Montant net des primes.....
Parties payées savoir
Sur les risques d'incendie.....$ 96,233 20
Sur les risques de mers..... 14,203 24
Sur les risques de rivières..... 13,000 00

$ 70,436 44

Vente de revenu intérieur, de l'Etat et de la ville.....$ 18,076 28
Remboursements..... 2,665 00
Quinze pour cent remboursé..... 1,976 13
Frais, profits et pertes..... 25,792 14
Intérêt sur scrips, 1860, 1861, 1862, 1863.....
Intérêt sur scrips, 1860, 1861, 1862.....

34,747 75— 107,197 99

$ 47,802

Escompte.....
Montant net des primes.....$ 204,969 26
Montant net des primes.....
Le montant nécessaire de primes non déterminées, et un boni sur quinze pour cent remboursé.....

Montant net des primes.....$ 147,614
Montant participant au bénéfice.....
L'actif de la Compagnie est comme suit:
Billets de capital.....
Effets pour primes.....
Hypothécairement par hypothèque.....
Billets garantis par nantissement.....
Actions de la Cie. de Gaz de la ville et autres banques.....
Propriété sociale.....
Solde d'Assurance Mutuelle.....
Propriété sociale.....
En caisse.....

En notes—Intérêt sur scrips, 1860, 1861, 1862, 1863 et non réclamés.....$ 4,397 60
Intérêt sur scrips 1860, 1861, 1862.....
Dans de l'Etat.....
Solde à régler.....

Total de l'actif.....$1,186,565 52

Le tableau qui précède est une copie exacte et fidèle des livres de la Compagnie.

THOMAS SLOO, Président.
JAMES EDWARDS, Secrétaire.

Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans,—Ville de la N.Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 18 janvier 1866,
SAMUEL MYERS, Secrétaire.
Et signé pardevant moi, ce même jour,
JOSEPH GUYBERT, 2e Juge de Paix.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende de quarante pour cent sur les primes à retirer de l'année expirée le 31 décembre 1865, pour payer ce dividende à partir du 1er février prochain, en certificats de scrip, qui seront portés à intérêt de six pour cent par an, payable semi-annuellement, jusqu'à ce que lesdits certificats soient retirés.

Il a été résolu aussi de payer un dividende de dix pour cent sur les certificats de scrip émis pour les pertes de 1863, payable à partir du 1er février prochain.

Il a été résolu aussi de payer un dividende de dix pour cent sur les certificats de scrip émis pour les pertes de 1864, payable à partir du 1er février prochain.

Il a été résolu aussi de payer un dividende de dix pour cent sur les certificats de scrip émis pour les pertes de 1865, payable à partir du 1er février prochain.

THOMAS SLOO, Président.
JAMES EDWARDS, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

James D. Denegre,	R. J. Hart,
John C Rich,	H. Bannister
J. H. Stauffer,	John G. Gaines,
Hampton Turner,	H. F. Baldwin,
S. Sloco,	J. S. Sloo,
	Thomas Sloo.

22 juin—3me

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle Orléans.

CINQUIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa Charte la Compagnie publie l'état suivant:

Montant des primes pour l'année expirée le 30 septembre 1865.....$ 67,081 00

Primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1864 à 1865:
Sur les risques d'incendie..$411,428 72
Sur les risques de mers..... 21,764 44
Sur les risques de rivières..... 3,223 13—$ 236,365 29

Total des primes.....$ 243,436 29
Parties—Primes non expirées.....$ 74,775 00
Primes remboursées..... 6,253 83

$ 81,028 83

$ 204,969 26

Montant net des primes.....
Parties payées savoir
Sur les risques d'incendie.....$ 96,233 20
Sur les risques de mers..... 14,203 24
Sur les risques de rivières..... 13,000 00

$ 70,436 44

Vente de revenu intérieur, de l'Etat et de la ville.....$ 18,076 28
Remboursements..... 2,665 00
Quinze pour cent remboursé..... 1,976 13
Frais, profits et pertes..... 25,792 14
Intérêt sur scrips, 1860, 1861, 1862, 1863.....
Intérêt sur scrips, 1860, 1861, 1862.....

34,747 75— 107,197 99

$ 47,802

Escompte.....
Montant net des primes.....$ 204,969 26
Montant net des primes.....
Le montant nécessaire de primes non déterminées, et un boni sur quinze pour cent remboursé.....

Montant net des primes.....$ 147,614
Montant participant au bénéfice.....
L'actif de la Compagnie est comme suit:
Billets de capital.....
Effets pour primes.....
Hypothécairement par hypothèque.....
Billets garantis par nantissement.....
Actions de la Cie. de Gaz de la ville et autres banques.....
Propriété sociale.....
Solde d'Assurance Mutuelle.....
Propriété sociale.....
En caisse.....

En notes—Intérêt sur scrips, 1860, 1861, 1862, 1863 et non réclamés.....$ 4,397 60
Intérêt sur scrips 1860, 1861, 1862.....
Dans de l'Etat.....
Solde à régler.....

Total de l'actif.....$1,186,565 52

Le tableau qui précède est une copie exacte et fidèle des livres de la Compagnie.

THOMAS SLOO, Président.
JAS. EDWARDS, Secrétaire.

Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans,—Ville de la N.Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 18 janvier 1866,
SAMUEL MYERS, Secrétaire.
Et signé pardevant moi, ce même jour,
JOSEPH GUYBERT, 2e Juge de Paix.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende de quarante pour cent sur les primes à retirer de l'année expirée le 31 décembre 1865, pour payer ce dividende à partir du 1er février prochain, en certificats de scrip, qui seront portés à intérêt de six pour cent par an, payable semi-annuellement, jusqu'à ce que lesdits certificats soient retirés.

Il a été résolu aussi de payer un dividende de dix pour cent sur les certificats de scrip émis pour les pertes de 1863, payable à partir du 1er février prochain.

Il a été résolu aussi de payer un dividende de dix pour cent sur les certificats de scrip émis pour les pertes de 1864, payable à partir du 1er février prochain.

Il a été résolu aussi de payer un dividende de dix pour cent sur les certificats de scrip émis pour les pertes de 1865, payable à partir du 1er février prochain.

THOMAS SLOO, Président.
JAMES EDWARDS, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

James D. Denegre,	R. J. Hart,
John C Rich,	H. Bannister
J. H. Stauffer,	John G. Gaines,
Hampton Turner,	H. F. Baldwin,
S. Sloco,	J. S. Sloo,
	Thomas Sloo.

22 juin—3me

DIAPHANOTYPES!!

CES portraits exquis sur porcelaine sont pris au moyen de la photographie et finis artistement à la GALERIE DE PHOTOGRAPHIE DE LA NLLE-ORLEANS, au No 57 DE LA RUE DU CAMP. Ils remplacent, sous le rapport de la fidélité, du brillant, de la durée, de la netteté, les plus belles miniatures sur ivoire et la transparence de la porcelaine en rend l'effet encore plus grand. Il prend, comme de coutume, des photographies de toutes les grandeurs, simples ou coloriées. 19 oct—1m

MALADIES,

Déparatif, Pommade, Injection, et Poudre du Dr VEMEGE

TOUTES les maladies secrètes, anciennes et récentes, les accidentelles, constitutions, pâleur, dartres, boutons et taches de rousseur, &c., sont radicalement guéries par l'emploi des médicaments du Dr P. VEMEGE, dépositaire seul autorisé, recommandé aux personnes dont je sang est aigre ou vicié. Seul dépôt

GAUDOU jr, pharmacien,
encoignure Chartres et Bourbon.

Entrepot de Tapis,

No. 19 ....Rue de Chartres.....No. 19

NOUS avons en magasin un grand assortiment de tapis tels que:

MEDAILLONS, velours, tapisseries;
VENITIENES et autres toile;
NATTES blanches et de couvert, &c;
TOILE CIRÉE de différentes largeurs et qualités.

Couvertures de table et piano, paillassons, nattes, couvertes et descentes de lit, en velours et toutes que nous offrons à des prix modérés. Sont de comptoir.

POUR DIX CENTS!

CALENDRIER

DE LA

PLUME DE BRONZE

Pour 1866.

Calculé avec un soin TOUT PARTICULIER pour la latitude et la longitude de la NLLE-ORLEANS, par un des astronomes les plus célèbres du monde entier.

Ce calendrier a été DEPOSÉ à la Cour de District des E. U. (Eastern Dist. of Louisiana) non seulement pour en garantir la PROPRIÉTÉ DES CALCULS ASTRONOMIQUES, mais encore pour en empêcher la contrefaçon, sous le rapport de la disposition typographique nouvelle et originale—AVIS AUX CONTREFACTEURS!

A vendre en GROS et en DETAIL, par

FANGUE BOUTTY,

Papetier et Imprimeur, 67 rue Bourbon.

3nov—1M à LA PLUME DE BRONZE.

BOUQUETS.....BOUQUETS.

Mme THIE-RY,

Coin Bayou et Derbigny,

Reçoit les ordres pour bouquets, corbeilles, etc., pour bals et soirées. Elle a dans les meilleurs temps de la saison un assortiment de fleurs naturelles et artificielles. Les ordres sont promptement remplis. 8 oct—1m

Compagnie d'Assurance Mutuelle DU SUD.

De la Nouvelle Orléans.

NEUVIEME ETAT ANNUEL.

Pour l'année expirée le 31 décembre 1864

Montant des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1864.....$ 130,432 38

Primes non expirées le 31 décembre 1863.....$ 34,799 24
Primes remboursées..... 1,450 00

$ 36,249 24

$ 94,183 14

Montant net des primes.....
Parties payées savoir
Sur les risques d'incendie.....$ 64,664 66
Sur les risques de rivières..... 16,739 17

$ 81,403 83

Sur les risques des chemins..... 2,831 02

$ 84,234 85

En moins, risques non expirés le 31 décembre 1864..... $ 39,799 00
En moins, primes remboursées..... 1,450 00

41,249 00

$ 123,303 85

Montant net des primes
Il doit encore 1864.....
Portes payées dans le même période, savoir:
Sur les risques d'incendie.....$ 58,000 97
Sur les risques de rivières.....
Sur les risques des chemins..... 3,198 50

$ 61,201 25

Remboursements.....
Taxes et souscription.....
Frais, profits et pertes, intérêts, escompte et intérêt accordé.....

$ 13,434 19

Taxes de l'Etat, de la ville et l'Etat et de la ville
Assurances ordinaires.....

20,554 73
17,700 00

121,390

Balance.....

$ 2,9184 70

$ 127,527 67

$ 127,527 67

Montant net que la Compagnie reserve pour payer les parties non déterminées.....$ 2,604 27

L'actif de la Compagnie est comme suit

Effets pour primes.....$ 27,206 13
De pour primes et au voie de perception.....31,792 26
Primes en mains de agents et bonnes.....3,196 3
Placé en actions de chemins de fer.....22,351 00
Prêts garantis par des actions de banques.....
Prêts sur hypothèque.....12,827 76
Prêts sur nantissement.....15,644 00
En caisse.....17,564 17

Total de l'actif.....$ 130,320 49

ETAT DE LA LOUISIANE,

Le soussigné, président d'une compagnie établie dans les villes dites compagnie.

O. GAILLARD, président,

H. CASTAFORE, secrétaire.

Les dites compagnie a payé de payer SIX POUR CENT D'INTERET sur les certificats non payés de profit, à partir du 1er février prochain.

H. CASTAFORE, secrétaire.

O. GAILLARD, président.

DIRECTEURS:

J. Lorbar,	Jas A. Watts,
H. D'Aun	Ar. Mittenberger,
J. Lemore,	Jno Gaache,
Charles Bouligny	A. E. Hoyes,
A. B. Saint,	A. Vaculo Degray,
A. Marquez,	W. Avendaño,
Jr. Mallard.	

Compagnie d'Assurance mutuelle

L'UNION

de la Nouvelle-Orléans.

Huitième état annuel de la Compagnie d'Assurance de l'Union, publié ainsi que l'exigent la loi et sa charte.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1865.....$ 278,5— 1 08
Primes sur les risques d'incendie..... 2,446 56
Primes sur les risques de mers..... 35,702 29

316,495 89
Ou moins, primes remboursées..... 353 64

Primes non expirées le30 avril 1864..... 117,621 4
55,775 61

Pertes payées dans le même période savoir
Pertes par les incendies..... $ 25,153 71
sur les rivières..... 14,220 40
sur les mers..... 16,729 39

Total des pertes..... 56,145 50
Ré-assurance..... 3,377 91

Dépenses au bureau et autres compagnie et intérêt.....
Taxes et licences intérieures..... 14,152 16
Primes pour ces risques..... 17,760 94
En réserve, pour risques non expirées..... 32,278 36— 134,709 66

$ 16,193 60

Dix en commun.....

Billets de capital..... 187 50
Frais payés à la république..... 3 50
Frais généraux..... 80,143 16
Effets pour primes..... 59,333 97
Solides..... 10,000 00
Actions, bons et autres garanties..... 64,232 50
Soldes à régler..... 45,000 00
En caisse..... 27,910 04
Comptes à régler traités pour primes..... 17,564 17
Propriété sbociaires..... 9,986 70

$ 316,193 60

Les profits ci-dessus ont été payés à un dividende de 10 pour cent, payable à la Banque de la Louisiane, rue Carondelet, le 1er juin 1865.

Il sera vendu, samedi le 16 décembre 1865, à midi, à la porte des Représentants et des Exhibiteurs, rue de la Course, en la ville de Nouvelle-Orléans, un terrain et constructions, situé dans le 2me District de cette ville, borné en front par la rue Carondelet, entre les rues Canal et Common, ayant 40 pieds de front sur la rue Carondelet, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, et dépendant de la succession de feu Michel Fortier.

Ce terrain est borné en arrière par un terrain appartenant à la succession de feu Pierre Soulé, et en front par la rue Carondelet.

Les constructions consistent en une maison en bois, à deux étages, couverte en ardoises, et de dépendances.

Conditions—Un tiers comptant, le solde en deux paiements égaux à 12 et 24 mois, avec intérêt à 8 par cent par an, hypothèque spéciale sur le terrain vendu, et caution solidaire à satisfaction du vendeur.

Les frais de mutation sont à la charge de l'acquéreur.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à l'encanteur. 19 nov—1m

Propriétés de valeur dans le Premier District

Succession de William Parker—No 8303

PAR ALFRED BOULIGNY, encanteur,

Bureau, No 82 rue de la Douane.

LE cinq vendu, samedi le 16 décembre 1865, à midi, à la porte des Représentants et des Exhibiteurs, rue de la Course, en la ville de Nouvelle-Orléans, les propriétés appartenant à la succession de feu William Parker, savoir:

Le No 1 terme l'angle de la rue Orange et Pauline, et mesurant 30 pieds 3 pouces 7 lignes sur la rue Orange, sur 100 pieds de profondeur ou de face à la rue Pauline. Le lot No 2, contigu au précédent, mesurant 30 pieds 3 pouces 7 lignes de front à la rue Orange, sur une profondeur de 100 pieds de face à la rue Pauline. Le lot No 3, contigu au précédent, mesurant 30 pieds 3 pouces 7 lignes de front à la rue Orange, sur une profondeur de 100 pieds de face à la rue Pauline. Le lot No 4, contigu au précédent, mesurant 30 pieds 3 pouces 7 lignes de front à la rue Orange, sur une profondeur de 100 pieds de face à la rue Pauline. Les lots Nos 1, 2, 3 et 4 ci-dessus forment un carré de 120 pieds de front sur la rue Orange, sur 100 pieds de profondeur ou de face à la rue Pauline. Le lot No 5 terme l'angle de la rue Orange et Pauline, et mesurant 30 pieds 3 pouces 7 lignes de front à la rue Orange, sur 100 pieds de profondeur ou de face à la rue Pauline. Le lot No 6, contigu au précédent, mesurant 30 pieds 3 pouces 7 lignes de front à la rue Orange, sur une profondeur de 100 pieds de face à la rue Pauline. Le lot No 7, contigu au précédent, mesurant 30 pieds 3 pouces 7 lignes de front à la rue Orange, sur une profondeur de 100 pieds de face à la rue Pauline. Le lot No 8, contigu au précédent, mesurant 30 pieds 3 pouces 7 lignes de front à la rue Orange, sur une profondeur de 100 pieds de face à la rue Pauline. Les lots Nos 5, 6, 7 et 8 ci-dessus forment un carré de 120 pieds de front sur la rue Orange, sur 100 pieds de profondeur ou de face à la rue Pauline. Les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 ci-dessus forment un carré de 240 pieds de front sur la rue Orange, sur 100 pieds de profondeur ou de face à la rue Pauline. Les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 ci-dessus forment un carré de 240 pieds de front sur la rue Orange, sur 100